

Préavis concernant les élections à des fonctions judiciaires à l'intention du Grand Conseil

—
du 14 août 2024 – session 09.2024



Conseil de la magistrature CM
Justizrat JR

Table des matières

Préambule	2
1.1 Mises au concours des fonctions judiciaires du Conseil de la magistrature :	2
1 Juge au Tribunal pénal des mineurs 80% (réf. 7857)	3
1.1 Démissionnaire	3
1.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	3
1.3 Préavis favorable (avec ordre de priorité)	3
1.4 Eligible	4
1.5 N'est pas proposé à l'élection	4
2 Assesseur-e (locataires) au Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (réf. 7902)	5
2.1 Démissionnaires	5
2.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	5
2.3 Préavis favorable	5
3 Assesseur-e (propriétaires) au Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (réf. 7904)	6
3.1 Démissionnaires	6
3.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation	6
3.3 Préavis favorable	6
Récapitulatif des candidatures préavisées favorablement	7

Préambule

1.1 Mises au concours des fonctions judiciaires du Conseil de la magistrature :

- > Juge au Tribunal pénal des mineurs 80% (référence 7857) (FO du 03.05.2024)
- > Assesseur-e (locataires) au Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (référence 7902) (FO du 17.05.2024)
- > Assesseur-e (propriétaires) au Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (référence 7904) (FO du 17.05.2024)

Le Conseil de la magistrature a examiné les candidatures en tenant compte des critères constitutionnels, à savoir la formation, l'expérience professionnelle et les qualités personnelles des candidats.

1 Juge au Tribunal pénal des mineurs 80% (réf. 7857)

1.1 Démissionnaire

Nouveau poste

1.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Brevet d'avocat-e, licence ou master en droit et justifier de connaissances pratiques suffisantes pour l'exercice de la fonction
- > Le/la magistrat-e élu-e travaillera essentiellement en français mais pourrait être amené-e à traiter des dossiers en allemand en cas de récusation
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction
- > Maîtrise de la langue française avec de très bonnes connaissances de la langue allemande

Entrée en fonction : 01.10.2024 ou à convenir

Assermentation : oui

Le Tribunal compte actuellement deux présidents et une présidente.

1.3 Préavis favorable (avec ordre de priorité)

1. Inès Bruggisser

Madame Inès Bruggisser, née en 1984, domiciliée à Marly :

- > Master of Law, brevet d'avocate ; CAS en magistrature civile, pénale et administrative
- > Conseillère juridique auprès de la Direction du développement territorial, des institutions, de la mobilité et de l'environnement (DIME) 60%
- > Assesseure-suppléante au Tribunal pénal des mineurs Fribourg
- > Bilingue français-portugais, très bonnes connaissances de l'allemand et de l'anglais

Cette candidate répond pleinement aux exigences du poste. Son parcours tant personnel que professionnel dénotent d'une grande capacité d'adaptation, d'une maturité et d'un excellent sens de la communication qui lui permettront d'endosser ce rôle de juge au Tribunal pénal des mineurs dans les meilleures conditions. Elle a en outre travaillé durant plusieurs années en qualité de Greffière-cheffe du Tribunal pénal des mineurs. Enfin, elle possède une maîtrise de l'autre langue qui lui permettra de traiter des dossiers en allemand.

2. David Kaelin

Monsieur David Kaelin, né en 1990, domicilié à Villars-sur-Glâne :

- > Master of Law, brevet d'avocat ; CAS en magistrature pénale
- > Greffier-chef au Tribunal pénal des mineurs Fribourg 90%
- > Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand, très bonnes connaissances de l'anglais

Ce candidat possède la carrure d'un juge et l'expérience nécessaire dans ce domaine spécifique du droit pénal des mineurs. Sa maîtrise de l'allemand n'est toutefois pas suffisante pour traiter des dossiers de récusation.

3. Laura Dingas

Madame Laura Dingas, née en 1989, domiciliée à Villars-sur-Glâne :

- > Master of Law, brevet d'avocate
- > Greffière au Tribunal pénal des mineurs Fribourg 100%
- > De nationalité suisse et grecque
- > Bilingue français-allemand (et suisse allemand), bonnes connaissances de l'anglais (B1)

Cette candidate est parfaitement bilingue et dispose d'une solide expérience en droit pénal des mineurs.

1.4 Eligible

Madame Sarah Meyer, née en 1984, domiciliée à Lausanne :

- > Master of Law, brevet d'avocate
- > Avocate indépendante dans une Etude d'avocat-e-s à Lausanne 100%
- > Formatrice Ecole de la construction et USPI Formation
- > Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand (B2) et de l'anglais (B2)
- > La candidate déménagera dans le canton de Fribourg en cas d'élection

1.5 N'est pas proposé à l'élection

Monsieur Yannick Tiefnig, né en 1982, domicilié à Fribourg :

- > Master of Law, Master of Law – Maîtrise universitaire en droit en sciences criminelles mention magistrature ; DAS en médiation
- > Entrepreneur indépendant (gestion de projets et travaux en construction ; travaux juridiques) 40%
- > Langue maternelle française, bonnes connaissances de l'allemand (B2) et de l'anglais

Ce candidat remplit les conditions des articles 9 et 10 LJ, à tout le moins les conditions formelles de l'art. 9 et celle relative à la formation. Le Conseil est toutefois d'avis qu'il ne ressort pas du dossier de ce candidat qu'il dispose des connaissances pratiques suffisantes pour l'exercice de la fonction. Le candidat manque en outre d'expérience professionnelle.

2 Assesseur-e (locataires) au Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (réf. 7902)

2.1 Démissionnaires

Un nouveau poste.

2.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Personne issue d'une organisation assurant la défense des locataires (art. 57al. 2 LJ). Lettre de soutien ou de recommandation de l'organisation à produire
- > Domicile dans l'une des circonscriptions judiciaires concernées (Gruyère, Glâne, Broye, Veveyse). Pour des raisons d'organisation des séances, une préférence pourrait être donnée à une personne domiciliée dans le district de la Broye.
- > Les candidat-e-s doivent jouir de suffisamment de disponibilité pour la fonction
- > Préférence sera donnée à une personne ayant des connaissances en droit du bail
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction
- > Maîtrise de la langue française avec des connaissances de l'allemand

Entrée en fonction : Dès élection par le GC ou à convenir

Assermentation : oui

Les assesseur-e-s actuels du Tribunal comptent 2 femmes et 4 hommes.

2.3 Préavis favorable

Madame Franziska Waser, née en 1986, domiciliée à Echarlens :

- > Avocate, Dr. en droit ; CAS en médiation
- > Avocate, collaboratrice auprès d'une Etude d'avocat-e-s 80%
- > Vice-présidente et secrétaire de la section Sud de l'ASLOCA Fribourg
- > Bilingue français-allemand (et suisse allemand), très bonnes connaissances de l'anglais
- > La candidate est recommandée par la section Sud de l'ASLOCA Fribourg

Cette candidature répond pleinement aux exigences du poste.

3 Assesseur-e (propriétaires) au Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse (réf. 7904)

3.1 Démissionnaires

Un nouveau poste.

3.2 Exigences, entrée en fonction, assermentation

- > Personne issue d'une organisation assurant la défense des propriétaires (art. 57al. 2 LJ). Lettre de soutien ou de recommandation de l'organisation à produire
- > Domicile dans l'une des circonscriptions judiciaires concernées (Gruyère, Glâne, Broye, Veveyse). Pour des raisons d'organisation des séances, une préférence pourrait être donnée à une personne domiciliée dans le district de la Broye.
- > Les candidat-e-s doivent jouir de suffisamment de disponibilité pour la fonction
- > Préférence sera donnée à une personne ayant des connaissances en droit du bail
- > Citoyenneté active sur le plan cantonal. Les personnes de nationalité étrangère doivent être titulaires d'un permis d'établissement et être domiciliées dans le canton depuis au moins cinq ans. Les personnes candidates ne doivent pas faire l'objet d'acte de défaut de biens, ne pas avoir été condamnées pénalement pour des faits incompatibles avec la fonction
- > Maîtrise de la langue française avec des connaissances de l'allemand

Entrée en fonction : Dès élection par le GC ou à convenir

Assermentation : oui

Les assesseur-e-s actuels du Tribunal comptent 2 femmes et 4 hommes.

3.3 Préavis favorable

Madame Célia Gameiro, née en 1980, domiciliée à Ecublens :

- > Diplôme Universitaire Juriste (France)
- > Responsable Contentieux Suisse Romande Wincasa 90%
- > Bilingue français-portugais, très bonnes connaissances de l'espagnol, de l'allemand et de l'anglais
- > La candidate est recommandée par l'USPI Fribourg et SVIT Romandie

Cette candidature répond pleinement aux exigences du poste.

Récapitulatif des candidatures préavisées favorablement

Tribunal pénal des mineurs

Juge 80%

Avec ordre de priorité

1. **Inès Bruggisser**
2. **David Kaelin**
3. **Laura Dingas**

Eligible : **Sarah Meyer**

Tribunal des baux de la Gruyère, de la Glâne, de la Broye et de la Veveyse

Assesseur-e (locataires)

Franziska Waser

Assesseur-e (propriétaires)

Célia Gameiro